



Assemblée générale

Distr. générale
25 septembre 2009
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session

Rapport du Conseil du commerce et du développement sur sa quarante-septième réunion directive*

Genève, 30 juin 2009

* Distribution préliminaire du rapport du Conseil du commerce et du développement sur les travaux de sa quarante-septième réunion directive, tenue le 30 juin 2009 à l'Office des Nations Unies à Genève, qui sera publié, avec les rapports du Conseil sur les travaux de ses quarante-cinquième et quarante-sixième réunions directives et de sa cinquante-sixième session, sous la désignation suivante : *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-quatrième session, Supplément n° 15 (A/64/15)*.



I. Ouverture de la réunion

1. La réunion a été ouverte par M. Dian Triansyah Djani (Indonésie), Président du Conseil du commerce et du développement.

II. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

(Point 1 de l'ordre du jour)

2. À sa séance plénière d'ouverture, le Conseil a adopté l'ordre du jour provisoire publié sous la cote TD/B/EX(47)/1; l'ordre du jour de la réunion directive se lisait donc comme suit :

1. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
2. Activités de la CNUCED en faveur de l'Afrique.
3. Questions appelant une décision du Conseil, qui découlent des rapports et activités de ses organes subsidiaires ou qui s'y rattachent:
 - a) Rapport de la Commission du commerce et du développement sur sa première session, et ordre du jour de sa deuxième session;
 - b) Rapport de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement sur sa première session, et ordre du jour de sa deuxième session;
 - c) Thèmes de réunions d'experts à session unique en 2010.
4. Questions diverses.
5. Rapport du Conseil sur sa quarante-septième réunion directive.

III. Résumé du Président

A. Activités de la CNUCED en faveur de l'Afrique

(Point 2 de l'ordre du jour)

3. Le Conseil a pris note des rapports établis par le secrétariat intitulés « Activités entreprises par la CNUCED en faveur de l'Afrique » (TD/B/EX(47)/2) et « La sécurité alimentaire en Afrique : les enseignements de la crise alimentaire » (TD/B/EX(47)/3).

4. Les participants et les intervenants ont examiné et évalué le rapport sur les activités entreprises par la CNUCED en faveur de l'Afrique. Les représentants ont salué la CNUCED pour sa contribution au développement de l'Afrique à travers les nombreuses activités relevant de son mandat et couvrant des secteurs aussi divers que la facilitation du commerce, les négociations commerciales multilatérales, le développement du secteur des services, l'appui à la gestion de la dette, le transfert de technologie et le renforcement des capacités dans les domaines de l'investissement, du développement des entreprises et de l'assurance.

5. Tous les représentants ont reconnu la contribution de la CNUCED au développement de l'Afrique, se félicitant de toute nouvelle initiative susceptible de

renforcer les efforts en cours, en particulier dans le contexte des crises économique, financière, alimentaire et énergétique actuelles. Plusieurs représentants ont noté que les pays africains figuraient parmi les pays les plus vulnérables et les plus durement touchés par ces crises et qu'ils avaient besoin du soutien sans faille de ceux qui s'étaient engagés à leur fournir de l'aide. La nécessité de poursuivre les efforts déployés pour améliorer les conditions économiques et sociales, conformément à l'Accord d'Accra, a été soulignée. Un représentant a demandé à la CNUCED de fournir une analyse plus détaillée des incidences des crises sur l'Afrique.

6. Quelques représentants ont exprimé des réserves quant au titre du rapport, faisant observer que l'expression « en faveur » comportait certaines connotations. Un titre tel que « Activités entreprises par la CNUCED à l'appui de l'Afrique » rendrait mieux compte du fait que la CNUCED avait été créée pour servir les pays en développement et non pour leur accorder des faveurs. Le rapport mettait l'accent sur la coopération technique plutôt que sur la recherche et l'analyse. Des représentants ont suggéré de rendre les travaux de recherche et d'analyse plus facilement accessibles, comme cela avait été le cas du rapport de la Commission d'experts du Président de l'Assemblée générale sur la réforme du système monétaire et financier international (« Commission Stiglitz »).

7. De nombreux orateurs ont demandé un accroissement de l'aide en faveur de l'Afrique et des pays les moins avancés (PMA), en particulier en ces temps de crise. À cet égard, plusieurs orateurs ont recommandé un élargissement du sous-programme 5, de façon que la Division de l'Afrique, des pays les moins avancés et des programmes spéciaux dispose de toutes les ressources nécessaires à la mise en œuvre des dispositions de l'Accord d'Accra concernant les PMA et l'Afrique. Le Groupe des PMA a renchéri, en demandant qu'au moins une séance de chacune des futures réunions d'experts soit expressément consacrée aux besoins spéciaux des PMA.

8. Un autre orateur a souligné la nécessité d'approfondir la coordination mondiale, de promouvoir le commerce, d'encourager la coopération et d'étendre les relations Sud-Sud. Les appels répétés en faveur de l'intégration des pays africains dans un système commercial mondial réglementé faisaient ressortir le rôle essentiel du commerce dans l'élimination de la pauvreté, objectif fondamental dans un contexte de développement durable. La coopération entre la CNUCED et les pays africains concernant l'intégration d'initiatives commerciales mondiales dans leurs stratégies nationales de développement a aussi été relevée.

9. Pour aider les organisations partenaires à mieux comprendre la portée des activités de la CNUCED, un représentant a suggéré qu'à l'avenir les rapports indiquent la valeur monétaire des projets entrepris et, le cas échéant, expliquent dans quelles conditions chaque projet – en particulier les nouveaux projets – pourrait être élargi, confié à une autre organisation ou stoppé. Les programmes jugés susceptibles d'être cédés pourraient être adoptés par les gouvernements comme meilleures pratiques. La recherche pourrait susciter des projets, que l'analyse permettrait de valider tout en en déterminant l'agent d'exécution – gouvernements, CNUCED, organisations partenaires. Le même représentant a encouragé l'adoption d'une stratégie de communication qui rendrait les travaux d'analyse plus accessibles, peut-être dans le cadre des profils de pays figurant sur le site Web de la CNUCED.

10. Parmi les nombreuses activités saluées par les participants, le programme Empretec a été distingué par un représentant pour qui l'esprit d'entreprise pouvait être un moteur de reprise économique, contribuant aux efforts déployés pour réaliser les objectifs de développement.

11. Le secrétariat a conclu la séance en soulignant la difficulté de fournir une description détaillée des activités de la CNUCED à l'appui de l'Afrique, compte tenu des coûts et des délais. La CNUCED avait besoin de recevoir régulièrement des informations en retour des pays. Des observations formulées par les représentants, il ressortait qu'il fallait :

a) Fournir aux États membres des informations sur les activités menées et leur proposer des analyses quantitatives;

b) Évaluer l'impact des initiatives prises au moyen d'examen réguliers, même s'il n'était pas toujours possible de rendre compte de la réalité sur le terrain puisque les pays ne fournissaient pas systématiquement des informations;

c) Trouver des ressources pour donner suite aux nombreuses propositions utiles formulées par les représentants.

B. Réunion-débat sur la sécurité alimentaire en Afrique : les enseignements de la récente crise alimentaire mondiale

(Point 2 de l'ordre du jour)

12. La séance de l'après-midi (de 15 heures à 18 heures, le 30 juin 2009) a été consacrée à une réunion-débat sur le thème « La sécurité alimentaire en Afrique: les enseignements de la récente crise alimentaire mondiale ».

13. Des observations préliminaires ont été faites par le Secrétaire général de la CNUCED, M. Supachai Panitchpakdi. L'allocution liminaire a été prononcée par M. Akinwumi Adesina, Vice Président, Politiques et partenariats, Alliance pour une révolution verte en Afrique, Nairobi (Kenya). Les intervenants étaient : M. John Gyetuah, Vice-Ministre du commerce et de l'industrie, Accra (Ghana); M. Marcel Mazoyer, professeur émérite d'agriculture comparée et de développement agricole, Institut national agronomique français, Paris (France); et M. Jean Feyder, Mission permanente du Grand-Duché de Luxembourg. M. David Nabarro, Sous-Secrétaire général et Coordonnateur du système des Nations Unies pour la crise de la sécurité alimentaire et les gripes aviaire et pandémique, était l'intervenant principal. Les exposés ont été suivis d'un débat.

14. Les questions soulevées ont été résumées comme suit par M. David Nabarro.

a) Principes :

i) Les conditions à l'origine de la crise de la sécurité alimentaire survenue en 2008 étaient toujours d'actualité, et nous ne devrions pas parler de cette crise comme d'un événement passé;

ii) L'agriculture était indispensable à la résilience des communautés en Afrique et dans d'autres régions du monde, qu'elle aidait à affronter des crises de différentes natures;

iii) L'Afrique était capable non seulement de nourrir ses habitants, mais aussi de répondre en partie aux besoins alimentaires de nombreuses autres régions du monde. Or, pour le moment, elle était importatrice nette de denrées alimentaires;

iv) L'agriculture devait cesser d'être un mode de vie pour la majorité des agriculteurs africains et devenir une activité commerciale;

b) Quelle était la situation actuelle et comment en étions-nous arrivés là?

i) Les communautés en Afrique vivaient dans l'insécurité alimentaire; leur production alimentaire et leur accès aux aliments étaient insuffisants; elles n'utilisaient pas les aliments auxquels elles avaient accès et affichaient des taux de malnutrition élevés, en particulier chez les femmes et les enfants;

ii) Dans une grande partie de l'Afrique, les systèmes alimentaires restaient complètement défaillants. Ils se caractérisaient par une très forte instabilité et des décennies de prix artificiellement déprimés, ce qui avait engendré des conditions extrêmement défavorables pour les agriculteurs du continent et découragé les investissements en faveur d'un accroissement de la productivité;

iii) À la médiocrité de la production et de la productivité agricoles au niveau local s'était ajouté un environnement commercial extrêmement défavorable qui avait, ces dernières années, lourdement obéré l'agriculture africaine au niveau mondial;

iv) Il en avait résulté un handicap social et économique à long terme pour les populations africaines, la famine et la malnutrition chroniques entraînant des difficultés et des retards physiques et psychologiques, même des années après les épisodes de malnutrition;

c) Un nouveau paradigme :

i) Un nouveau paradigme apparaissait; il s'appuyait sur les petits agriculteurs et les communautés rurales et permettait aux organisations d'agriculteurs d'accroître la valeur ajoutée de leurs produits;

ii) Les intérêts des femmes et des populations vulnérables commençaient à être au centre des débats;

iii) Le développement de « greniers à blé » devait profiter aux petits agriculteurs et entraîner une modification générale du système;

iv) Des subventions bien conçues donnant accès à des intrants et à des technologies améliorés permettaient aux agriculteurs africains d'accroître leur production. Il y en avait eu des exemples au Malawi, au Rwanda et dans certaines régions du Ghana, même s'il restait encore beaucoup à faire;

v) Il était reconnu que les actuels systèmes commerciaux pénalisaient beaucoup les pays africains et qu'il faudrait vraiment s'en préoccuper si l'on voulait qu'ils fonctionnent correctement. Il existait de réelles chances aujourd'hui, à l'Organisation mondiale du commerce, de faire avancer les accords sur l'agriculture;

d) Quels progrès discernait-on?

- i) On semblait vraiment vouloir mettre fin au sous-investissement et donner la priorité à l'agriculture et la sécurité alimentaire;
- ii) Une plus grande participation des entreprises à l'agriculture africaine : agro-industries locales et entreprises régionales et mondiales. Les dirigeants africains se montraient disposés à ouvrir l'agriculture au secteur privé;
- iii) Des efforts considérables étaient réalisés pour améliorer l'accès aux intrants et aux marchés, en particulier par l'amélioration des infrastructures – ports, réseaux routiers, routes de desserte locale, installations de stockage des récoltes et de transformation;
- iv) Il existait un immense mouvement en faveur d'un commerce agricole plus équitable, en particulier en Afrique;
- e) Promesses :
 - i) Il existait en Afrique un très large consensus sur l'action à mener;
 - ii) On avait pris conscience qu'il fallait prendre des mesures concernant l'acquisition de terres et essayer de limiter les acquisitions par des étrangers;
 - iii) L'intérêt des populations semblait de plus en plus prévaloir en matière de systèmes commerciaux et d'amélioration de la production;
 - iv) L'aide étrangère s'orientait vers un accroissement des investissements;
- f) Partenariats et participation :
 - i) Des partenariats admirables étaient en train de voir le jour. L'Alliance pour une révolution verte en Afrique était un remarquable exemple d'initiatives en cours, mais les projets abondaient;
 - ii) Des discussions et des négociations étaient en cours à Rome sur un comité de la sécurité alimentaire rénové, composé d'acteurs du secteur public et du secteur privé, d'organisations bénévoles et d'organisations d'agriculteurs, qui offrait de véritables perspectives;
 - iii) Possibilité d'amener 22 organismes du système des Nations Unies, dont les institutions de Bretton Woods, la CNUCED, l'Organisation mondiale du commerce et l'Organisation de coopération et de développement économiques à agir d'une manière cohérente;
 - iv) On constatait une détermination absolue à éviter les erreurs du passé.

C. Questions appelant une décision du Conseil, qui découlent des rapports et activités de ses organes subsidiaires ou qui s'y rattachent

(Point 3 de l'ordre du jour)

15. Le Conseil a pris note d'une déclaration du Bangladesh parlant au nom des PMA, selon laquelle ces pays se rallieraient au consensus sur les thèmes des réunions d'experts à condition qu'à l'avenir ces réunions consacrent une séance au moins à l'examen des besoins particuliers des PMA dans le domaine considéré.

D. Rapport de la Commission du commerce et du développement sur sa première session, et ordre du jour de sa deuxième session

(Point 3 a) de l'ordre du jour)

Rapport de la Commission du commerce et du développement sur sa première session

16. Le représentant de Cuba, M. Fidel Ortega, en sa qualité de Rapporteur de la Commission du commerce et du développement, a présenté le rapport de cette commission sur sa première session (TD/B/C.I/5).

17. Le Conseil a pris note du rapport et a fait siennes les conclusions concertées qui y étaient présentées.

18. Il a été noté dans la déclaration faite par le représentant du Groupe des 77 et de la Chine – soutenue par les déclarations du Groupe africain et du Groupe des PMA – que, faute de temps, la Commission du commerce et du développement n'était pas parvenue à une décision concertée sur les recommandations formulées par les réunions d'experts et n'avait pu aider les États membres à engager des discussions constructives sur les moyens de rendre les réunions de la Commission plus efficaces.

Projet d'ordre du jour provisoire de la deuxième session de la Commission du commerce et du développement

19. Le Conseil du commerce et du développement a approuvé le projet d'ordre du jour provisoire de la deuxième session de la Commission du commerce et du développement, proposé dans le document TD/B/EX(47)/L.2 :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Rapports de réunions d'experts :
 - a) Rapports des réunions d'experts pluriannuelles – (à compléter);
 - b) Rapport du Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la concurrence;
 - c) Rapports des réunions d'experts à session unique – (à compléter).
4. Stratégies de commerce et de développement permettant d'atténuer l'impact de la crise économique et financière mondiale.
5. Contribution du tourisme au commerce et au développement.
6. Promotion et renforcement des synergies entre les trois piliers.
7. Questions diverses.
8. Adoption du rapport de la Commission au Conseil du commerce et du développement.

Thèmes de la deuxième session de la Commission du commerce et du développement

20. Le Conseil du commerce et du développement a approuvé les thèmes de la deuxième session de la Commission du commerce et du développement, proposés dans le document TD/B/EX(47)/L.2 :

1. Stratégies de commerce et de développement permettant d'atténuer l'impact de la crise économique et financière mondiale.
2. Contribution du tourisme au commerce et au développement.

E. Rapport de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement sur sa première session et ordre du jour de sa deuxième session

(Point 3 b) de l'ordre du jour)

21. Le représentant de l'Angola, M. Rui Livramento, en sa qualité de Vice-Président de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement, a présenté le rapport de cette commission sur sa première session (TD/B/C.II/5).

22. Le Conseil a pris note du rapport et a fait siennes les conclusions concertées qui y étaient présentées.

Projet d'ordre du jour provisoire de la deuxième session de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement

23. Le Conseil du commerce et du développement a approuvé le projet d'ordre du jour provisoire de la deuxième session de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement, proposé dans le document TD/B/EX(47)/L.2 :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Rapports de réunions d'experts :
 - a) Rapports des réunions d'experts pluriannuelles – (à compléter);
 - b) Rapport du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication;
 - c) Rapports des réunions d'experts à session unique – (à compléter).
4. Le rôle des États : efficacité de l'investissement public pour le développement – échanges de meilleures pratiques.
5. Investissements dans le secteur agricole en vue de renforcer les capacités productives.
6. Promotion et renforcement des synergies entre les trois piliers.
7. Questions diverses.
8. Adoption du rapport de la Commission au Conseil du commerce et du développement.

Thèmes de la deuxième session de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement

24. Le Conseil du commerce et du développement a approuvé les thèmes de la deuxième session de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement, proposés dans le document TD/B/EX(47)/L.2 :

1. Le rôle des États : efficacité de l'investissement public pour le développement – échanges de meilleures pratiques.
2. Investissements dans le secteur agricole en vue de renforcer les capacités productives.

F. Thèmes des réunions d'experts à session unique en 2010

(Point 3 c) de l'ordre du jour)

25. Le Conseil du commerce et du développement a approuvé les thèmes des réunions d'experts à session unique de 2010 (devant faire rapport aux deux commissions), proposés dans le document TD/B/EX(47)/L.2 :

1. Écotechnologies et technologies des énergies renouvelables en tant que solutions énergétiques pour le développement rural.
2. Contribution et utilisation effective de ressources extérieures pour le développement, en particulier pour le renforcement des capacités productives.

IV. Questions diverses

(Point 4 de l'ordre du jour)

26. Le Conseil a souhaité la bienvenue au Cambodge et au Kirghizistan en tant que nouveaux membres du Conseil du commerce et du développement.

27. Il a approuvé l'organisation d'un deuxième colloque public de la CNUCED et de la société civile en 2010.

28. Le Conseil a pris note des modifications apportées au calendrier des réunions et a demandé au secrétariat de publier rapidement un calendrier révisé, indiquant les dates des réunions d'experts pluriannuelles et des réunions d'experts à session unique.

V. Rapport du Conseil de sur sa quarante septième réunion directive

(Point 5 de l'ordre du jour)

29. À sa séance plénière de clôture, le Conseil du commerce et du développement a autorisé le Rapporteur à établir la version finale du rapport sur sa réunion directive.

Annexe I

Participation[†]

1. Les représentants des États membres du Conseil du commerce et du développement ci-après ont participé à la réunion :

| | |
|-----------------------|--------------------------------|
| Afrique du Sud | France |
| Algérie | Ghana |
| Allemagne | Grèce |
| Angola | Haïti |
| Arabie saoudite | Honduras |
| Argentine | Inde |
| Autriche | Indonésie |
| Azerbaïdjan | Iran (République islamique d') |
| Bangladesh | Israël |
| Bélarus | Italie |
| Belgique | Japon |
| Brésil | Jordanie |
| Burkina Faso | Kazakhstan |
| Burundi | Kenya |
| Cameroun | Koweït |
| Chili | Lesotho |
| Chine | Liban |
| Colombie | Luxembourg |
| Congo | Madagascar |
| Côte d'Ivoire | Malaisie |
| Cuba | Maroc |
| Égypte | Maurice |
| Espagne | Mexique |
| États-Unis d'Amérique | Mozambique |
| Éthiopie | Népal |
| Fédération de Russie | Nigéria |
| Finlande | Ouganda |

[†] La liste des participants porte la cote TD/B/EX(47)/Inf.1.

| | |
|----------------------------------|--|
| Pakistan | Singapour |
| Paraguay | Soudan |
| Pérou | Sri Lanka |
| Pologne | Suède |
| Portugal | Suisse |
| République démocratique du Congo | Thaïlande |
| République dominicaine | Turquie |
| République tchèque | Ukraine |
| République-Unie de Tanzanie | Venezuela (République bolivarienne du) |
| Roumanie | Zimbabwe |

2. Le représentant du Cambodge, État membre de la CNUCED qui n'est pas membre du Conseil du commerce et du développement, a participé à la réunion.

3. L'observateur de la Palestine a participé à la réunion.

4. Les organismes intergouvernementaux ci-après étaient représentés à la réunion :

Communauté économique des États de l'Afrique centrale
Communauté européenne
Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
Union africaine

5. Les institutions spécialisées ou organisations apparentées ci-après étaient représentées à la réunion :

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
Organisation météorologique mondiale
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle

6. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées à la réunion :

Catégorie générale
Fédération luthérienne mondiale
Ingénieurs du monde
Ocaproce Internationale
Village Suisse ONG

7. Les intervenants ci-après ont participé à la réunion :

M. Akinwumi **Adesina**, Vice-Président, Politiques et partenariats, Alliance pour une révolution verte en Afrique, Nairobi (Kenya)

M. Jean F. **Freymond**, Président, Network for Governance, Entrepreneurship and Development

M. Marcel **Mazoyer**, professeur émérite, Agriculture comparée et développement agricole, Institut national agronomique, Paris (France)

M. David **Nabarro**, Sous-Secrétaire général, Coordonnateur du système des Nations Unies pour la crise de la sécurité alimentaire et les gripes aviaires et pandémiques

M^{me} Margaret **Nyirenda**, Directrice, Ressources naturelles, agricoles et alimentaires, Secrétariat de la Communauté de développement de l'Afrique australe
